

Toulouse en grand !

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS



Rapport annuel 2018



Toulouse
accessible



Toulouse accessible

Conception graphique et mise en page : Studio Pastre.

Photographies :

En couverture : © Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy. © Mission Roosevelt

Pages intérieures : Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy ; Ville de Toulouse ; Musée des Augustins



INTRODUCTION

- La ville de Toulouse – Données générales 5
- L'engagement de la Mairie de Toulouse pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées 6
- La Commission Communale Accessibilité Pour Tous – CAPT 8

PARTIE 1

TOULOUSE, VILLE ACCESSIBLE 12

- L'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public 13
 - *L'Agenda d'Accessibilité Programmée* 13
 - *Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité* 15
 - *Le Registre Public d'Accessibilité (RPA)* 16
- L'accessibilité et l'innovation 17
 - *Feel Object* 17
 - *L'audiodescription dans les équipements sportifs toulousains* 17
- L'accessibilité des logements 18
 - *Le recensement de l'offre* 18
- L'accessibilité de la voirie et des espaces publics 20
 - *Le PAVE* 20

PARTIE 2

TOULOUSE, VILLE INCLUSIVE 22

- Muséologie et inclusion 23
- Musées toulousains et offre culturelle inclusive 25
 - *Le Muséum de Toulouse* 25
 - *Le Musée des Augustins* 30
- Rencontres Ville & Handicap 2018 33

CONCLUSION 35



INTRODUCTION



La ville de Toulouse

Données générales

Toulouse, 4^e ville de France, compte 471 941 habitants au sein d'une métropole de près de 796 000 habitants répartis sur 37 communes, et sa population ne cesse d'augmenter. Avec plus de 5000 habitants supplémentaires par an, Toulouse est la ville française dont la croissance démographique est la plus dynamique, selon le dernier bilan de l'INSEE¹.

Quelques chiffres

Département de la Haute-Garonne

- **98 707 demandes de dossier** enregistrées à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute Garonne (MDPH) en 2017 dont 27 % de demandes concernant les jeunes (23 453)
- **108 420 personnes** sont bénéficiaires d'une reconnaissance de leur situation de handicap, soit 8 % de la population du département
- Il existe **273 997 droits différents** en cours au 31 décembre 2017. Sur les 12 dernières années, le nombre de demandes a été multiplié par 4,78 %.

Toulouse Métropole

- **61 599 personnes** font l'objet d'une reconnaissance handicap, soit **8,15 % de la population au 21 décembre 2017**.
- **14 871** allocataires de l'Allocation adultes handicapés²
- **4 678 enfants** bénéficient de l'Allocation Enfant Handicapé, AEH².

Toulouse

- **38 626 bénéficiaires** ont au moins un droit en cours au 31 décembre 2017, soit 36 % du nombre total de bénéficiaires de la MDPH³¹.
- **10 619 personnes** sont bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés, AAH²
- **2 667 enfants** bénéficient de l'Allocation Enfant Handicapé, AEH².

L'engagement des associations sur la place toulousaine fait de la ville rose l'une des plus importantes en termes de représentation et de défense des personnes en situation de handicap. Actuellement, on compte **plus d'une centaine d'associations sur Toulouse** dont une quarantaine participe activement à la Commission Communale Accessibilité pour Tous (CAPT) et à ses groupes de travail.

1. Données 2017
2. Chiffres CNAF 2017

L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE TOULOUSE pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Un principe premier anime la politique de la ville en faveur du handicap : « **chacun doit pouvoir exercer sa vie familiale, sociale, et citoyenne selon son propre projet, sur les principes de l'égalité et de l'autonomie** ».

La mairie de Toulouse développe ainsi de nombreuses actions en faveur de l'accès à tout pour tous et a choisi de mener sa politique en faveur d'une accessibilité universelle car ce qui est utile pour les personnes en situation de handicap est utile pour tous.

L'accessibilité universelle, c'est la prise en compte des besoins des personnes les plus vulnérables pour concevoir des produits, des équipements, des programmes, et des services, qui puissent être utilisés par tous, sans nécessiter ni adaptation, ni conception spéciale. Ce concept d'universalité nécessite de réunir l'ensemble des conditions pour permettre un plein accès à un bien, un service, ou une activité : un accès physique, un accès informationnel, un accès relationnel et un accès communicationnel.

L'accessibilité universelle est une opportunité dans la conception permettant un confort d'usage pour tous, mais surtout un moyen de transformer la ville au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Ces actions participent à changer le regard et les comportements des citoyens vis-à-vis du handicap, à les impliquer et les mobiliser davantage en faveur du « **Vivre Ensemble** » pour dessiner une ville plus fraternelle et soucieuse du bien vivre pour tous.

Rendre une ville accessible à tous, c'est **rendre accessible**, dans sa totalité, et à tout type de handicap (moteur, auditif, visuel, mental, psychique, et cognitif) ou toute situation de handicap (personnes âgées, personnes avec des problèmes de santé, personnes avec charges ou poussettes...) l'ensemble de **la chaîne de déplacements : le logement, la voirie, les espaces et jardins publics, les transports, les établissements recevant du public**.

Mais rendre la ville accessible, c'est aussi permettre à toute personne en situation de handicap, **de participer pleinement aux activités ou services proposés par la ville**, et ainsi de **favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap** en mettant en œuvre un accompagnement adapté, une tarification spécifique, etc.

« La Mairie
de Toulouse développe
de nombreuses actions
en faveur de l'accès
à tout pour tous [...] sur le principe que
**ce qui est utile pour les
personnes en situation
de handicap est utile
pour tous.** »



© Erik Damiano - Loren Chourrau / le petit cowboy





Le travail mené par les équipes de la ville et ses partenaires s'exerce donc sur deux axes principaux d'intervention interdépendants : **l'accessibilité** et **l'inclusion**.

- **L'accessibilité** qui doit garantir un plein accès pour chacun à tous les domaines de la vie quotidienne : école, travail, vie citoyenne, logement, loisirs, etc.. Une accessibilité qui doit ainsi prendre en compte de façon cohérente l'ensemble de la chaîne de déplacement : logements (en lien avec les bailleurs sociaux), bâtiments publics, voirie et espaces publics (en lien avec la Métropole), et transports (en lien avec la régie de transports urbains Tisséo) et qui doit garantir un confort d'usage de l'ensemble des citoyens.
- **L'inclusion** qui doit garantir aux personnes en situation de handicap de pouvoir participer pleinement, comme tout autre citoyen, aux activités de loisirs, sportives, culturelles, et plus globalement à l'ensemble des services proposés par la ville, dans l'esprit du « Vivre Ensemble ».

La Commission Communale Accessibilité Pour Tous CAPT

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a renforcé les mesures législatives en faveur des personnes en situation de handicap.

La création d'une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) a été rendue obligatoire par la loi (codifiée art. L2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales) pour les communes ou intercommunalité de plus de 5000 habitants.

Sur la commune de Toulouse, la CCAPH a été créée par une délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2006. Depuis, elle se réunit une fois par an pour dresser le bilan des actions menées par la ville dans le domaine du handicap.

Par arrêtés du 9 avril 2016 et du 11 novembre 2011, et conformément à la loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, la ville de Toulouse a nommé cette commission « **Commission communale Accessibilité Pour Tous - CAPT** » et en a arrêté la composition.

La Commission communale Accessibilité Pour Tous s'est réunie le 19 avril 2019 pour dresser le bilan des actions qui ont été menées durant l'année 2018. Monsieur Christophe Alves, adjoint au Maire, a animé cette commission en sa qualité d'élu en charge du handicap.

Les membres de la Commission Communale Accessibilité Pour Tous

Initialement composée, comme le prévoyait la loi du 11 février 2005, de représentants de la commune, de représentants des associations de personnes en situation de handicap ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville, la Commission communale Accessibilité Pour Tous accueille depuis avril 2015 plusieurs associations de seniors ainsi que des organismes représentant des acteurs économiques.

Représentants de la commune

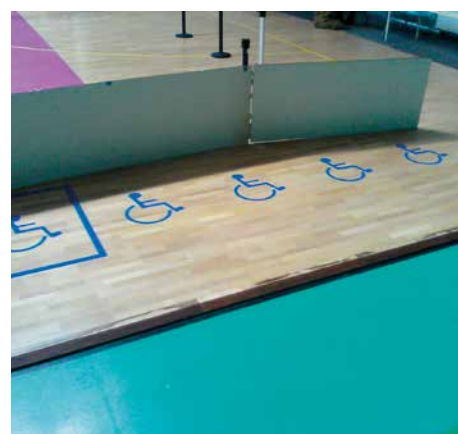
M. ALVES - Adjoint au Maire en charge du handicap, du handisport, des centres sociaux et de la vie associative- représentant le Maire, Président de la Commission.

M. ATSARIAS - Conseiller délégué en charge du patrimoine communal, des travaux dans les écoles, de l'embellissement et la rénovation des bâtiments et de construction et réhabilitation des bâtiments communaux.

Mme ESCOULAN - Conseillère déléguée en charge de l'état civil, la sécurité des établissements recevant du public et de la célébration des mariages.



© Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy



© Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy



© Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy



© Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy





© Patrice Nini/Ville de Toulouse



© Erik Damiano - Loran Chaurau / le petit cowboy

Mme KATZENMAYER - Adjointe au Maire en charge de la famille, de la petite enfance, des crèches et de l'aide à la garde à domicile.

Mme LALANE de LAUBADÈRE - Adjointe au Maire en charge de la coordination des affaires scolaires, de la réussite éducative et le contrat à la scolarité et des activités péri et extra scolaires.

M. LATTES - Adjoint au Maire en charge de la culture et langue occitane, des déplacements, de la réglementation de la circulation et de la gestion du stationnement.

Associations représentant les personnes en situation de handicap pour tous les types de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique)

- **ADAPEI 31** (Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)
- **ANPIHM** (Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteur)
- **APF** (Association des Paralysés de France)
- **ARTIVITY**
- **AST** (Association des Sourds de Tolosa)
- **AVH** (Association Valentin Haüy)
- **AUTISME 31**
- **CHIENS GUIDES D'AVEUGLES**
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT**
- **FNATH**
- **GAHMU-SAHEHD** (Service d'accompagnement et d'hébergement pour Étudiants Handicapés Dépendants)
- **G.I.H.P** (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques)
- **HANDICAP DÉFI**
- **HANDISOCIAL**
- **HAUDACITY**
- **IJA** (Institut des Jeunes Aveugles)
- **L'ESPERLUETTE**

Représentants des personnes âgées

- **CLUB DES ÂÎNÉS DE CROIX DAURADE**
- **CLUB DES ÂÎNÉS DU GRAND SELVE**
- **BEST TOULOUSE**

Représentants des acteurs économiques

- **CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- **CMA** (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)
- **CAPEB** (Organisation professionnelle des artisans du bâtiment)

Représentants d'autres usagers de la ville

- **UDAF 31** (Union Départementale des Associations Familiales)

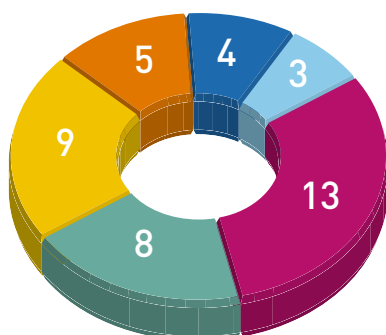
Les missions de la Commission communale Accessibilité Pour Tous

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, des Établissements Recevant du Public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie, a renforcé la fonction d'observatoire local de l'accessibilité de la commission communale pour l'accessibilité dont les missions sont de :

- **Dresser le constat** de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et dans ce cadre être destinataire, pour les ERP situés sur le territoire communal :
 - des projets d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP),
 - des documents de suivi,
 - de l'attestation d'achèvement des travaux prévu dans l'Ad'AP.
- **Tenir à jour**, par voie électronique, les listes des ERP situés sur le territoire communal, qui :
 - ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée,
 - sont déclarés accessibles.
- **Établir un rapport annuel** présenté en Conseil Municipal,
- **Faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- **Organiser un système de recensement** de l'offre de logements accessibles.



LA COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS Répartition des 43 associations handicap et seniors



- **Handicap auditif** (ACT'S - AMDS - AST - SAVS Les iris groupe SOS)
- **Handicap CIMP** (A chacun ses loisirs - Adapei 31 - Autisme 31 - UNAPEI - Trisomie 21)
- **Handicap moteur** (AFM - ANPIHM - APF - ASMTH - GIHP - GISH - HANDI-SOCIAL - STRH - UMEN)
- **Handicap visuel** (ANPEA - AVH - Centre Lestrade ASEI - Chien guides d'aveugles - CTEB - IJA - Pierre BARADAT - UNADEV)
- **Associations généralistes**
(2 pieds 2 roues - A chacun ses loisirs - Artivity - CAPEB - Cépière Formation - Comité régional Handisport - FNATH - GAHMU SAHEHD - HANDI'APT - HAUDACITY - Loisirs tous - UDAF - UFCV)
- **Seniors** (Club des Aînés Grand-Selve, Croix-Daurade et Best Toulouse)



« Tous les mois,
le Domaine Handicap
& Accessibilité
anime **des groupes
de travail**
“ville accessible-
ville inclusive”
autour de différentes
thématiques... »



L'organisation de la commission autour d'une concertation soutenue

Depuis 2010, la ville de Toulouse a créé le Pôle Handicap devenu en janvier 2016 le Domaine Handicap & Accessibilité au sein de la Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale (DSCS) dont la mission principale est la mise en œuvre de la loi de 2005.

Pour assurer la concertation voulue par la loi de 2005, **le Domaine Handicap & Accessibilité travaille en concertation avec les associations** représentant les seniors, et les personnes en situation de handicap, tant celles ayant une intervention généraliste que celles qui représentent des handicaps spécifiques : moteur, visuel, auditif, cognitif-intellectuel-mental et psychique.

Tous les mois, le Domaine Handicap & Accessibilité anime des **groupes de travail « Ville accessible, ville inclusive »** autour de différentes thématiques : bâti, logement, espaces verts, voirie, loisirs, sports, culture...avec ces associations et les autres membres de la CAPT.

En complément des concertations menées par la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et Tisséo-SMTC animent également une concertation, respectivement dans leurs domaines de compétences, avec les représentants des usagers en situation de handicap :

- **Toulouse Métropole** anime des groupes de travail sur la thématique « accessibilité de la voirie et des espaces publics »,
- **TISSÉO-SMTC** organise deux fois par an la Commission Accessibilité Réseau Urbain de Toulouse (CARUT) et met en place des ateliers pour notamment tester les équipements sur site.

En 2018, **9 groupes de travail « Ville accessible, ville inclusive » ont été animés** par la Mairie de Toulouse avec les associations handicap et seniors membres de la CAPT. Toulouse Métropole a animé 9 groupes de travail « **Accessibilité voirie, espaces publics** » et Tisséo a organisé 2 commissions plénières et 11 ateliers thématiques.

Cette concertation, qui s'est construite depuis des années avec les associations et les représentants d'usagers en situation de handicap, montre **la grande mobilisation de chacun des bénévoles et salariés des associations**, le temps précieux qu'ils consacrent aux échanges avec la Mairie de Toulouse, un investissement sans lequel la ville et ses services ne pourraient mener leur travail au quotidien. Qu'ils en soient remerciés.

PARTIE 1

TOULOUSE,

VILLE ACCESSIBLE



© Eric Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy



L'accessibilité des bâtiments municipaux (ERP)*

L'Ad'AP qu'est-ce que c'est ?

- **777 ERP** (Établissements Recevant du Public) sur la ville de Toulouse et Toulouse Métropole.
- **Un chiffre en évolution constante** (hausse et baisse) du fait de la destruction de certains bâtiments ou de leur changement d'affectation (rachats, cessions...)
- **655 ERP inscrits** dans les Agendas d'Accessibilité Programmée 2017-2025
- **3 périodes de 3 ans** pour réaliser les travaux : 2017-2020, 2020-2022, 2023-2025
- Un **budget** alloué de **51 000 000 €** (Villes de Toulouse et Toulouse Métropole) pour l'ensemble des établissements
- **11 800 000 € budgétisés** sur la première période
- **Une concertation continue** avec les associations à travers les groupes de travail « ville accessible - ville inclusive »

Depuis la fin de l'année 2016, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole se sont engagées dans la mise en œuvre de leurs Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Objectif : pouvoir accueillir toutes les personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, seniors, parents avec des poussettes...) dans tous les ERP, les Établissements Recevant du Public.

En 2018, ce sont donc **73 ERP¹ qui ont été rendus accessibles**, notamment des écoles et des équipements de proximité.

L'Ad'AP : un dossier sur lequel toutes les équipes et les ressources de la Municipalité et de Toulouse Métropole sont mobilisées en permanence.

Point d'étape sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'agenda d'Accessibilité Programmée des deux collectivités, Ville de Toulouse et Toulouse Métropole a été déposé en décembre 2016 et la mise en œuvre de cet Ad'AP a démarré depuis 2017 pour une fin prévue en 2025.

Sur la première période, de 2017 à 2020, la priorité a été donnée à la mise en accessibilité des établissements de l'enfance et de l'éducation (crèche, école maternelle, école primaire) mais aussi aux installations de proximité comme les mairies de quartier ou les maisons de la citoyenneté.

* ERP : Établissement Recevant du Public



© Eric Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy

Les chiffres de la mise en accessibilité des ERP

En 2019, ce sont 206 ERP qui sont désormais accessibles.

Toulouse Métropole

- 97 ERP recensés au 1^{er} janvier 2019
- 27 établissements sont aujourd'hui accessibles au total
- En 2018, ce sont 9 établissements qui ont été rendus accessibles dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

Ville de Toulouse

- 680 ERP recensés au 1^{er} janvier 2019
- 179 établissements sont aujourd'hui accessibles (établissements neufs répondant aux normes d'accessibilité, établissements rendus accessibles dans le cadre de l'Ad'AP)
- En 2018, ce sont 64 établissements qui ont été rendus accessibles dans le cadre de l'Ad'AP

Un travail constant et conjoint

Il est important de noter que la mise en accessibilité des ERP se concrétise par plusieurs phases de travaux : phase de diagnostic, d'étude et de travaux de mise en accessibilité avant que le bâtiment puisse être véritablement accessible.

Concrètement : certains ERP sont d'ores et déjà pris en compte dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée même s'ils ne sont pas encore en travaux.

Travailler ensemble pour davantage d'efficacité

Qui travaille pour la mise en accessibilité des ERP ?

- Le Domaine Handicap et Accessibilité
- La Direction de l'Immobilier et des bâtiments (DIB)
- La Direction de la Sécurité Civile et des Risques Majeurs (DSCRM)

En 2018, la très forte mobilisation de tous les services a permis, grâce à des rendez-vous réguliers, une meilleure coordination et une harmonisation des méthodes de travail. La mise en accessibilité des ERP est donc ainsi montée en puissance et en efficience.

Un an après les premiers chantiers, il a également été possible de tirer avantage des premières expériences de la mise en accessibilité des ERP, notamment concernant la coordination des entreprises intégrées à la maîtrise d'œuvre externe, la montée en compétence des agents chargés de l'élaboration du diagnostic et du suivi des travaux ou encore la meilleure application des consignes techniques par les bureaux de contrôle.

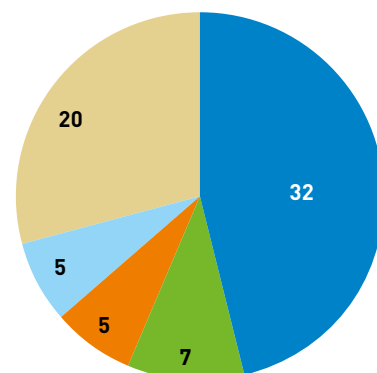
Une démarche co-construite avec les directions

Les services de la Mairie et de la Métropole ont également organisé des réunions régulières avec les gestionnaires d'établissements pour planifier au mieux les travaux de mise en accessibilité et garantir l'accueil du public dans les meilleures conditions possibles.

Situation des ERP inscrits dans l'Ad'AP

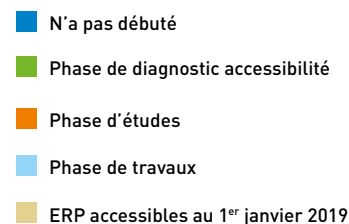
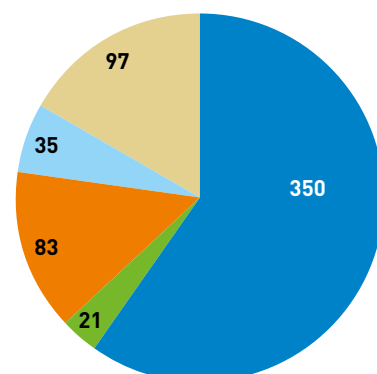
Toulouse Métropole

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2019 : 71



Ville de Toulouse

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2019 : 586



« Les différentes améliorations apportées au fonctionnement des équipes ont amené un travail quotidien plus fluide. Ainsi, un plus grand nombre de chantiers a été terminé en 2018. »

Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité en 2018

La priorité des travaux de mise en accessibilité a été mise sur les ERP en lien avec les secteurs de l'éducation et des services de proximité.

1 École maternelle Fabre

- Mise en place d'un élévateur PMR avec création d'une passerelle pour desservir le palier au R+1
- Création d'une rampe d'accès avec déplacement de la porte d'entrée et du visiophone
- Traitement acoustique du hall
- Traitement des escaliers (bandes d'éveil, nez marches anti dérapant et contrastés)
- Reprise des mains courantes



2 École maternelle Petit Gragnague

- Mise en place de mains courantes doubles, contraste des contres marches et bandes podotactiles
- Aménagement des espaces d'aisance des sanitaires
- Mise aux normes des unités de passades de portes

À noter : un soin particulier a été apporté à l'esthétisme sur ces travaux d'accessibilité afin de conserver le cachet de l'école.

3 École élémentaire Sept-Deniers

- Création d'une rampe d'accès à l'entrée principale
- Mise aux normes PMR de l'entrée de l'école avec visiophone
- Création d'une rampe PMR à la sortie du réfectoire

4 Maison de quartier d'Alembert

- Création d'une rampe d'accès à l'entrée principale
- Réaménagement des sanitaires avec création d'un WC PMR mixte

5 Église Saint-Sylve

- Réalisation d'une rampe PMR équipée d'un garde-corps
- Traitement des escaliers extérieurs (signalétique et main courante)
- Traitement du cheminement piéton qui était en galets : repris en béton désactivé
- Mise en place de bandes d'éveil et de vigilance
- Nouvel éclairage (potelets)
- Matérialisation des places PMR répartis sur l'ensemble de l'église
- Réfection complète de l'éclairage intérieur en particulier au niveau des circulations



Le Registre Public d'Accessibilité (RPA)

Le RPA répond à un objectif principal : informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement qu'il fréquente et sur les prestations qu'il propose. Ainsi, **il ne s'agit pas de répondre à de nouvelles obligations** mais bien de permettre aux usagers d'être informés.

Un Registre Public d'Accessibilité (RPA) par établissement public, trois objectifs

– Informer de manière claire et complète

Le RPA se présente sous la forme d'un **classeur** dans lequel sont repris à la fois les documents réglementaires (documents de la délégation ministérielle à l'Accessibilité, notamment) et ceux qui traitent particulièrement de l'établissement dans lequel ils se trouvent.

La présentation de ces classeurs a été travaillée avec un certain nombre d'associations représentant le handicap mental. **Le support est donc disponible sous la forme d'un document en FALC, Facile à Lire et à Comprendre.**

L'utilisateur peut donc trouver des informations sur : le degré d'accessibilité du bâtiment, le niveau de formation du personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore la présence de matériel adapté, comme les kits auditifs.

– Former les agents

La présence physique de ce RPA est accompagnée par une **volonté de formation des agents**, agents d'accueil mais aussi référents accessibilité qui se trouvent dans chacune des Directions des services de la ville.

L'objectif est, à terme, que les personnes en situation de handicap se déplaçant dans un ERP puissent trouver sur place à la fois les ressources réglementaires et les ressources humaines pour garantir une véritable accessibilité.

– Diffuser l'information via les outils numériques

L'ensemble des données concernant ces ERP sera également disponible sur internet.

Les usagers pourront alors consulter le degré d'accessibilité de l'ERP dans lequel ils souhaitent se rendre. Préparer sa visite devient ainsi plus simple et plus rapide.

Cet outil de l'Open Data est d'ores et déjà mis en ligne sur le site de la Mairie de Toulouse et mis à jour régulièrement, en concertation entre les différents services.

Pour y accéder : www.toulouse.fr, choisir « Services », rubrique « Social », onglet « Handicap et accessibilité » et « Accessibilité des établissements ».

Rappel du contexte

Depuis le 22 octobre 2017, les gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) ont l'obligation de mettre à la disposition du public un Registre Public d'Accessibilité (RPA).



Le RPA, c'est :

Dans les classeurs qui vont être déployés dans les ERP : renseigner le public sur le degré d'accessibilité des bâtiments, les travaux mis en place, la formation des agents.

En format numérique sur l'Open Data : permettre de mieux préparer une visite, d'anticiper les éventuelles difficultés pour un déplacement facilité et plus agréable.



Accessibilité et innovation

À Toulouse, l'accessibilité passe aussi par l'accessibilité numérique et l'innovation 2.0 pour proposer des solutions plus efficaces qui surfent sur les nouvelles technologies.



Feel Object

Avec l'entreprise Feel Object, la Mairie de Toulouse a décidé de mettre en place deux expérimentations à destination des personnes en situation de handicap, et notamment de handicap visuel, grâce à des cartes interactives.

Deux sites partenaires : le Capitole et le Quai des Savoirs

Comment ça marche ?

Le principe de ces cartes interactives part du constat qu'il est très difficile pour une personne déficiente visuelle de se repérer dans l'espace d'un lieu qu'elle ne connaît pas.

La solution Virtuoz, proposée par Feel Object et installée en expérimentation sur deux sites toulousains, permet ainsi de schématiser l'intérieur et/ou l'extérieur d'un lieu sous la forme d'un plan en relief tactile. Sur ce plan, des symboles sur lesquels on appuie délivrent eux-mêmes des informations sonores, permettant d'enrichir la compréhension du lieu.

Tactile et sonore, ce plan en relief connecté est donc un véritable complément innovant pour l'accessibilité des lieux publics.

« Tactile et sonore,
un plan en relief
connecté, véritable
complément innovant
pour l'accessibilité
des lieux publics. »



L'audiodescription dans les équipements sportifs toulousains

Supporter son équipe sportive préférée en écoutant les matchs : voilà une autre innovation testée par la Mairie de Toulouse.

En partenariat avec le club de football de Toulouse, le TFC, et l'école de formation de la radio Sudformadia, un travail expérimental est mené pour proposer une offre d'audiodescription lors des différents événements dans les équipements sportifs qui en feraient la demande.

Le dispositif, nommé Twavox, sera testé en 2019 en conditions réelles.



L'accessibilité des logements

Le recensement de l'offre

En 2017, la Mairie de Toulouse s'est saisie du dossier en mettant en place des groupes de travail et en définissant une première démarche pour mener à bien ce projet.

À quoi ça sert ?

Recenser les logements sociaux accessibles est **une démarche initiée avec les bailleurs sociaux**. Elle doit permettre, à terme, de mieux répondre à la demande de logements sociaux des personnes en situation de handicap.

Objectifs

- permettre aux bailleurs d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine en matière d'accessibilité
- leur donner des indicateurs sur les travaux à réaliser pour rendre leurs logements accessibles
- permettre une analyse de l'accessibilité des logements grâce à une grille d'analyse très précise
- permettre d'attribuer des biens adaptés aux besoins de chacun
- faciliter la démarche de recherche et de location et donc **rapprocher l'offre et la demande**

Le déploiement du dispositif

Aujourd'hui une expérimentation est en cours en partenariat avec six bailleurs sociaux et quatre communes de Toulouse Métropole : Blagnac, Colomiers, Cugnaux et Toulouse.

Les logements concernés ont été choisis sur deux critères :

- 1- **l'attractivité du territoire** : une bonne desserte en transports en commun, la proximité des commerces ou de certains services.
- 2- **la diversité des zones géographiques** dans lesquelles ils sont situés, qui incluent notamment plusieurs Quartiers Politiques de la Ville (QPV).

Quelles méthodes de travail ?

Recenser l'accessibilité des logements a amené la création d'un nouveau métier, celui d'agent recenseur. En 2018, 8 agents recenseurs ont intégré l'équipe du Domaine Handicap et Accessibilité.

Ils sont chargés de mesurer l'accessibilité des logements grâce à une grille de recensement fine dont l'ensemble des critères a été partagé avec les associations.

Ces critères évaluent le degré d'accessibilité de toute la chaîne de déplacement – de la voirie à l'entrée du bâtiment – des cheminements intérieurs (cours, parties communes...) et de tous les équipements situés à l'intérieur des résidences (ascenseurs, escaliers...)

Le logement en lui-même est ensuite également soumis au même test et différentes mesures sont effectuées (résistance et préhension de la porte, accessibilité du balcon, de la salle de bain, hauteur des prises électriques...) afin de mesurer le degré de conformité à l'accessibilité réglementaire.

Rappel du contexte

Les Commissions Communales pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées ont, parmi leurs missions, celle d'**organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles** aux personnes en situation de handicap.

FOCUS

Portrait d'un recenseur

Antoine Pérez, agent recenseur.

Chaque jour, Antoine Pérez, agent recenseur de la Mairie de Toulouse, s'équipe de son matériel spécifique pour aller sur le terrain vérifier l'accessibilité des résidences et des logements. Il est muni d'une grille très précise de critères qu'il doit vérifier un par un et qui permettent, à terme, de savoir si les intérieurs comme les extérieurs sont accessibles ou non.

« Mètre, mètre laser, luxmètre, ou encore appareils photos sont nos outils de travail. Ils nous permettent de prendre différentes mesures (luminosité, hauteur des prises...), pour savoir si un logement est accessible. Toutes les observations que nous faisons dans le logement sont ensuite saisies dans un logiciel spécifique. Il nous faut être toujours très précis et rigoureux car de notre travail va dépendre ensuite la mise en travaux éventuelle du logement et surtout le bien-être des locataires ».



FOCUS

Plusieurs partenaires, une seule méthode

- **6 bailleurs partenaires** : Toulouse Métropole Habitat, Altéal, Patrimoine SA, Promologis, Les Chalets, Cité Jardins.

Un calendrier du recensement

- **Juillet-décembre 2018** : recensement des extérieurs des bâtiments sur l'ensemble des territoires retenus
- **Janvier 2019** : début du recensement des logements sur Colomiers (bailleur Altéal)
- **Avril-mai 2019** : début du recensement sur Blagnac et Cugnaux (Cité Jardins et Les Chalets)

Une méthodologie

Chaque locataire est prévenu de la démarche de recensement des logements accessibles par un courrier d'information de la Métropole.

Il reçoit également une information de la part de son bailleur par voie d'affichage.

Une méthodologie qui paye : à Colomiers, seuls 45 locataires ont refusé d'accueillir l'agent recenseur.

62 %

C'est le pourcentage de résidences pour lesquelles l'**accessibilité des extérieurs** a été recensée au 31 décembre 2018*

* sur l'échantillon expérimental

Toutes les non-conformités sont rapportées avec précision par l'agent recenseur. Entrées dans un logiciel d'exploitation spécifique, ces données alerteront ensuite les bailleurs les différents travaux nécessaires pour garantir l'accessibilité de leurs logements.

Objectif : mettre le logiciel d'accessibilité à la disposition des bailleurs partenaires de l'expérimentation afin qu'ils puissent eux même interroger l'accessibilité de leur propre parc de logements.

Quelques chiffres sur le recensement des logements sociaux...

Blagnac

450 logements sociaux à recenser sur un total de **2 677 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2017, soit **17 % du parc** de la commune.

Colomiers

2 093 logements sociaux à recenser sur un total de **4 766 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2017, soit **44 % du parc** de la commune.

Cugnaux

57 logements sociaux à recenser sur un total de **1 321 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2017, soit **4 % du parc** de la commune.

Toulouse

9 181 logements sociaux à recenser sur un total de **52 568 logements sociaux** au 1^{er} janvier 2017, soit **17 % du parc** de la commune.

Soit un total de **11 781 logements sociaux à recenser** de 2018 à 2020.

L'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Le PAVE

Comme chaque année depuis 2010, un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) est présenté aux associations de personnes en situation de handicap et aux associations de seniors, dans le cadre des groupes de travail « accessibilité de la voirie et des espaces publics » animés par Toulouse Métropole. Le PAVE métropolitain est ensuite validé en Conseil Communautaire.

Le PAVE recense annuellement l'ensemble des opérations d'aménagement programmées et réalisées sur l'espace public des communes de la Métropole. Il prend en compte tout ce qui concerne l'urbanisation, les places PMR, l'aménagement des quais bus, les travaux liés à l'amélioration de l'accessibilité tels que les plateaux traversants, les abaissés de trottoirs et les aménagements des espaces verts. C'est un document qui rend compte annuellement de ce qui est réalisé mais aussi de ce qui va être entrepris.

En 2018, Toulouse Métropole a réalisé 89 316 958 euros de travaux d'aménagements ayant un impact sur l'amélioration de l'accessibilité de son espace public. Cela représente 66 354 561 euros pour la seule ville de Toulouse.

Les travaux ont été réalisés en prenant appui **sur la charte d'accessibilité de la voirie et de l'espace public**, signée par 15 associations au mois de septembre 2016. Cette charte est un outil de travail à destination des concepteurs permettant d'aller au delà des règles normatives ou réglementaires pour intégrer la notion de qualité d'usage.

Vous pouvez la consulter sur le site de Toulouse Métropole, rubrique Voirie et accessibilité ou en scannant le QR Code ci-contre.

<http://www.toulouse-metropole.fr/voirie-et-accessibilite>

Un objectif, des actions et des outils

Pour atteindre ses objectifs, la Métropole a mise en place des actions et des outils spécifiques.

- Le schéma directeur d'accessibilité
- Le diagnostic des cheminements
- L'expertise technique des projets
- La concertation
- La charte d'accessibilité
- La sensibilisation des agents techniques
- Le regard sur les actions des autres villes de France et d'Europe

Le PAVE 2018 en chiffres

- **31 agents sensibilisés** par une mise en situation de handicap, ce qui correspond au total à **114 personnes en 3 ans** au total
- **Plus de 20 projets majeurs expertisés** : aménagement de l'avenue des Minimes, de la ZAC de la Cartoucherie...
- **9 groupes de travail** avec une moyenne de **15 associations** représentées
- **5 ateliers test « grandeur nature »** avec des représentants d'associations et des techniciens de la métropole sur la navette autonome, le cheminement piéton autour des terrasses...

Flasher
ce QR Code



« L'objectif : rendre le cheminement le plus accessible possible sur la Métropole. Dans ses dimensions, son confort d'usage, ses itinéraires, ses informations mais aussi sa lisibilité. »



La preuve en images !

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE VICTOR-HUGO

- Réfection complète de la place Victor-Hugo
- Valorisation et redistribution de l'espace public au profit des modes de déplacement doux

PLACE VICTOR-HUGO



▲ Avant



▲ Après

JARDINS ET ESPACES VERTS

- Réfection des cheminements
- Réhabilitation des allées

JARDINS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE TOULOUSE



▲ Avant



▲ Après

AMÉNAGEMENT LA CARTOUCHERIE

- Création de parking PMR
- Aménagement des traversées pour un déplacement facilité sur des surfaces planes

AMÉNAGEMENT LA CARTOUCHERIE



▲ Aménagement des traversées, création parking PMR



AMÉNAGEMENT GRAND PARC GARONNE

- Mise en valeur des paysages
- Création de nouvelles liaisons, modes doux et accessibles
- Renforcement de la végétation des berges pour conférer au site un rôle de poumon vert métropolitain

AMÉNAGEMENT GRAND PARC GARONNE



▲ Île du Ramier



▲ Berge Ouest

FOCUS

Toulouse et l'accessibilité au niveau européen

En 2018, Toulouse a accueilli le forum du réseau Eurocities, dont elle assure la vice-présidence du groupe de travail sur l'accessibilité.

Du 16 au 18 octobre 2018, les représentants d'une vingtaine de villes étaient présents pour un colloque sur le thème « la mobilité

innovante pour un meilleur espace public ». L'occasion pour Toulouse de présenter les atouts de son territoire et les réponses apportées aux défis de la mobilité urbaine et de l'accessibilité mais aussi d'échanger sur ce qui se fait dans d'autres grandes villes européennes sur ces thématiques.



PARTIE 2

TOULOUSE, VILLE INCLUSIVE



© Erik Damiano - Loran Chourrau / le petit cowboy



Muséologie et inclusion

« L'accessibilité :
un objectif
à atteindre pour tous,
partout. »

Le séminaire « Accessibilité et inclusion au Musée »

• 17 intervenants

Muséographes, scénographes, architectes, designers venus de la France entière, professionnels de l'accessibilité et représentants des publics toulousains

• 165 participants

Professionnels de la culture, institutionnels et privés de la région et de la France entière, étudiants des filières culturelles de Toulouse, représentants des publics, musées de Toulouse

• Un séminaire accessible à tous

Des interprètes en LSF étaient présents toute la journée pour traduire les différentes interventions.

Quelles solutions pour plus d'accessibilité ?

Depuis plusieurs années, les notions d'inclusion et d'accessibilité sont devenues des préoccupations essentielles pour les musées toulousains. Objectif : accueillir le public en situation de handicap dans les meilleures conditions, mais aussi tous les publics dans leur diversité.

Aujourd'hui, les musées cherchent donc à faire venir le public qui n'est pas habitué aux visites et aux expositions grâce à des dispositifs originaux qui font tomber les barrières et les préjugés et donnent une nouvelle image de ces lieux culturels.

Le thème du dernier séminaire de Muséologie de Toulouse, le 3 décembre 2018, « **Vers une accessibilité universelle dans les expositions : partage de pratiques** », reflétait donc ces préoccupations.

Ce séminaire a réuni 17 intervenants et 165 participants au total et portait sur la question de l'accessibilité universelle et le rôle que les musées ont à jouer dans ce domaine.

Les pistes de réflexion

Rendre le musée accessible

Pouvoir entrer et se déplacer dans un musée ne concerne pas seulement les personnes en situation de handicap. Faciliter les déplacements est un enjeu qui touche tous les publics. Ce séminaire a ainsi mis l'accessibilité au centre des débats, comme un levier pour rendre la ville agréable et confortable pour tous. Ainsi, l'accessibilité, c'est aussi permettre aux seniors, aux personnes qui ont des jeunes enfants, aux femmes enceintes, aux parents avec poussettes, de se déplacer sans rencontrer d'obstacle, sans devoir parcourir davantage de kilomètres pour parvenir à destination.



Séminaire de muséologie



Concevoir et créer des expositions accessibles

- Créer des supports accessibles à tous : tablettes, vidéos LSF, braille, gros caractères, objets à toucher, supports olfactifs...
- Créer des expériences polysensorielles pour tous
- Changer le regard : exemple de l'expérience « Dialogues » mise en place par Orna Cohen dans laquelle des ateliers sont mis en place pour prendre la place de l'autre.

Les Musées, moteurs de l'accessibilité et de l'inclusion

Il ressort ainsi que le travail fourni par les musées autour de l'accessibilité, de leurs collections et des activités inclusives pour permettre à tous de trouver une offre qui lui correspond, sont de véritables moteurs sociétaux. Le musée se définit ainsi comme outil de changement social, accessible à tous, dépassant les frontières des habitudes et dépoussiérant les préjugés et les stéréotypes.

Ils vont plus loin !

L'accessibilité, c'est aussi s'engager à proposer des lieux confortables, conviviaux, égalitaires, favorisant l'autonomie et l'entraide en mobilisant tous les acteurs d'une visite muséale.



© Mairie de Toulouse

« Pouvoir entrer et se déplacer dans un musée ne concerne pas seulement les personnes en situation de handicap. Faciliter les déplacements est un enjeu qui touche tous les publics »



© Mairie de Toulouse

Musées toulousains et offre culturelle inclusive

LE MUSÉUM

Depuis plusieurs années, le Muséum de Toulouse est engagé dans une politique volontariste en faveur de l'accueil de tous les publics.

Objectif : permettre à tous les citoyens de se construire une culture scientifique et d'appréhender les enjeux de société.

Un musée d'Histoire naturelle labellisé Tourisme et Handicap...



© Christian Nlard



© Christian Nlard



Le Muséum de Toulouse, situé allées Jules-Guesde, est labellisé Tourisme et Handicap pour les handicaps : moteur, mental et auditif.

Les Jardins du Muséum à Borderouge sont, quant à eux, labellisés pour les handicaps : moteur, mental, auditif et visuel.

Pour rappel, la **marque Tourisme et handicap** est une marque d'État qui indique l'accessibilité d'un lieu touristique. Les besoins spécifiques des visiteurs sont particulièrement pris en compte : visites adaptées, accueil spécialisé...

... pour un accueil sur mesure ! Les dispositifs d'accueils

Plusieurs dispositifs sont mis en place par le Muséum pour permettre aux personnes en situation de handicap de profiter des deux lieux en toute liberté.

- Boucle magnétique portative à tous les accueils
- Balises sonores sur le parcours
- Bandes d'aides à l'orientation
- Des fauteuils roulants sont prêtés pour les visites en échange d'une pièce d'identité
- Une machine à lire est mise à disposition du public sur demande dans les bibliothèques du Muséum
- Un télé-agrandisseur est disponible à l'accueil du Muséum pour faciliter la lecture des documents
- Des tablettes multimedia sont disponibles pour des visites en Langue des Signes française (LSF) en autonomie



Les parcours en autonomie

Forts de ces outils technologiques, les visiteurs du Muséum peuvent préparer leurs venues en toute liberté : sur place, tout le matériel est disponible pour des visites de qualité.

Par ailleurs, certaines visites sont également construites pour être spécialement tournées autour des cinq sens.

Parcours « Sentez » au jardin botanique du Muséum.



Une communication adaptée

Afin de s'ouvrir au plus grand nombre, le Muséum élabore chaque saison une version spécifique de la programmation de ses activités.

Les programmations sont ainsi disponibles en braille et en gros caractères.

Ces programmes adaptés regroupent également toutes les offres spécifiquement destinées aux personnes en situation de handicap, en fonction du handicap concerné.



Parcours « Sentez » au jardin botanique du Muséum

Des activités spécifiques

Visites spécifiques, visites tactiles, ateliers de découverte ou encore rencontres, l'objectif du Muséum est aussi d'être un passeur de savoir et de contribuer à ce que les collections, quelles soient permanentes ou temporaires, puissent être à la portée de tous les publics.

Quelques exemples d'activités adaptées proposées dans le programme « Accessibilité »

- Passeurs d'histoires « Histoires à Toucher »
- Visites musicales
- Comptines et lectures signées



© Christian Nizard

Histoires à toucher

FOCUS

Un Muséum, deux sites à découvrir

Le Muséum de Toulouse, ce sont deux sites sur la Ville.

- **Muséum de Toulouse**
centre-ville
35 allées Jules Guesde,
31000 Toulouse
- **Les Jardins du Muséum**,
quartier Borderouge
24-26 avenue Bourguès Maunoury,
31200 Toulouse

Un numéro et une adresse mail

05 67 73 84 84

museum@toulouse-metropole.fr



© Christian Nizard

Lecture signée





Visite musicale

« L'offre du Muséum en matière d'animations se structure autour de trois médiatrices **accessibilité et inclusion.** »

Des médiateurs culturels pour une offre véritablement accessible à tous

Pour le Muséum, mener une politique inclusive, c'est aussi permettre à tous les publics de trouver une visite qui leur correspond, à la fois en termes de contenu mais aussi d'adaptation de la visite.

C'est ainsi que l'offre du Muséum en matière d'animations se structure autour de **trois médiatrices accessibilité et inclusion** et d'un responsable, pour construire chaque saison des actions innovantes et des partenariats avec des établissements spécialisés. Des moyens techniques et/ou humains particuliers sont donc mis en œuvre pour proposer une offre adaptée selon différents types de handicap.

Seules, accompagnées ou en groupe, les personnes en situation de handicap ou les structures spécialisées peuvent donc prendre contact avec la référente qui leur correspond afin de préparer en amont la visite qui leur conviendra le mieux.



Publics en situation de handicap mental, cognitif & psychique

Lina Neuhausser

mail : lina.neuhausser@toulouse-metropole.fr

Marie Hamida

mail : marie.hamida@toulouse-metropole.fr

Tél. : 05 67 73 89 73



Personnes sourdes et malentendantes

Marie Hamida

mail : marie.hamida@toulouse-metropole.fr

Tél. : 05 67 73 89 73



Publics non ou malvoyants

Peggy Cabot

mail : peggy.cabot@toulouse-metropole.fr

Tel : 05 67 73 89 73

FOCUS

PORTRAIT **Peggy Cabot**, médiatrice au Muséum pour les personnes non ou malvoyantes

Historienne de l'art, j'ai travaillé pendant une quinzaine d'années dans des structures culturelles avant d'arriver au Muséum. Par le plus grand des hasards, j'ai été confrontée lors de ma première expérience en établissement muséal à l'accueil d'un public en situation de handicap. C'est ce premier contact, très fort, qui a alors servi de point de départ à une réflexion plus globale sur la question de l'égal accès à la culture.

Mon rôle est de servir de trait d'union entre les collections du Muséum et un public qui, encore aujourd'hui,



ne se sent pas inclus ou concerné par le monde muséal. En ce sens, le public déficient visuel dont j'ai particulièrement la charge au sein du service médiation, semble être le plus éloigné de l'accès à nos collections.

La mise à distance, les vitrines, l'interdiction de toucher inhérente au musée sont à priori un frein pour ce public et **ma mission est de rendre accessible ce qui ne l'est pas en proposant des offres de médiation adaptées et ainsi permettre à tous de profiter de l'offre culturelle existante.**

FOCUS

Un projet inédit : les collections du Muséum dans un livre « tact-illustré »

Dans la continuité de sa démarche d'accessibilité et d'inclusion en faveur de tous, le Muséum de Toulouse a souhaité réaliser **un ouvrage accessible à la fois aux personnes voyantes et non-voyantes**, sur la thématique des sciences naturelles, basé sur ses propres collections. Ainsi les disciplines incontournables de tous les muséums (zoologie, ethnographie, botanique, paléontologie, minéralogie, préhistoire et pétrologie) seront rendues accessibles à un public élargi.

La construction de cet ouvrage s'inscrit dans une **démarche collaborative** entre le personnel du Muséum et la maison d'éditions « Les Doigts Qui Rêvent ». De plus, le partenariat avec l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) voisin, a permis de garantir l'aboutissement d'un projet réellement adapté et au caractère innovant grâce à l'intervention des enfants en situation de handicap visuel de l'IJA.

Le prototype de l'ouvrage, réalisé par et pour les jeunes publics déficients visuels et voyants, est évalué par le Laboratoire du Développement Sensori-Moteur Affectif et Social (SMAS) de l'Université de Genève en partenariat avec le Laboratoire Cognition, Langues, Langage, Ergonomie (CLLE-LTC) de l'Université Toulouse Jean Jaurès, afin de vérifier dans la durée la compréhension des contenus par les utilisateurs.

Ce livre tact-illustré, inédit sur l'histoire naturelle, est destiné aux activités de médiation dans un muséum, une bibliothèque, un institut spécialisé, un établissement scolaire... ou à une découverte à la maison en famille.

Le but de cette réalisation est double : **concevoir un livre-outil de médiation qui met en action les autres sens et en même temps créer un univers de partage entre voyants et non-voyants**.

L'ouvrage tact-illustré sera prochainement édité à 200 exemplaires.

La méthode inclusive et de design participatif utilisée à cette occasion a permis également la publication d'un *Guide pour concevoir des livres multisensoriels accessibles à tous avec la méthode du design participatif*.

Vous pouvez le télécharger en flashant le QR Code.



FOCUS

Les partenaires du Muséum

- L'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI31)
- L'association pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes à Toulouse (APEAJ)
- L'association des parents d'enfants handicapés Airbus France (APEISHAT)
- L'association régionale pour la sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte (ARSEAA),
- L'association agir, soigner, éduquer, insérer (ASEI)
- Habitat et Soins « Les Iris » (SAVS)
- Le centre d'éducation spécialisé pour dysphasiques et déficients auditifs (CESDAA)
- L'institut médico-éducatif (IME) de Montaudran
- L'institut des jeunes aveugles de Toulouse (IJA)
- L'association Valentin Haüy
- Les groupes scolaires bilingues Jean-Jaurès et Sajus de Ramonville-Saint-Agne.
- Association RESO, Résilience Occitanie
- Association Route Nouvelle
- Résidence Crampel
- Les associations membres de la Commission Accessibilité pour Tous sont également consultées à l'occasion de groupes de travail lorsque le Muséum de Toulouse souhaite leur soumettre un projet ou engager une action en co-construction.

« La cellule accessibilité propose aux publics en situation de handicap des thématiques pouvant **trouver des correspondances dans d'autres sites culturels de la ville.** »

La médiation adaptée, un travail inter-structures

Le Muséum travaille à la valorisation de ses collections mais sait également s'inscrire dans le patrimoine de sa ville. En ce sens, depuis quelques années maintenant, la cellule accessibilité propose aux publics en situation de handicap des thématiques pouvant trouver des correspondances dans d'autres sites culturels de la ville. C'est ainsi, que des parcours inter-structures ont notamment pu être mis en place et proposés au public non et malvoyant. En voici quelques exemples :

- **« Histoire en Histoires »** : un parcours de 4 visites adaptées permettant de voyager dans le temps (2 au Muséum : paléontologie/ préhistoire, 1 au Musée Saint Raymond : l'antiquité, 1 au couvent des jacobins : le Moyen âge)
- **« Musique du Monde »** : une visite croisée Muséum et découverte des instruments de musique du Monde à travers les collections d'ethnologie avec en bonus un accès à une répétition de l'orchestre National du Capitole.
- **« Herbier »** : un parcours tripartite avec le pôle l'Œil et la lettre de la Bibliothèque de Toulouse , le jardin botanique du Muséum et la Bibliothèque d'étude et du patrimoine pour aller à la rencontre de la botanique sous toutes ses formes.
- **« Découverte du monde »** : visite Muséum et visite musée Georges Labit.

LE MUSÉE DES AUGUSTINS

Ateliers inclusifs au Musée

Rendre accessible les collections à tous les publics, c'est aussi le maître mot pour le Musée des Augustins qui travaille depuis déjà plusieurs années à proposer **une offre culturelle véritablement inclusive**. Ici aussi, c'est la synergie entre les activités proposées et les outils mis à disposition du public qui permettent de fournir un programme varié.

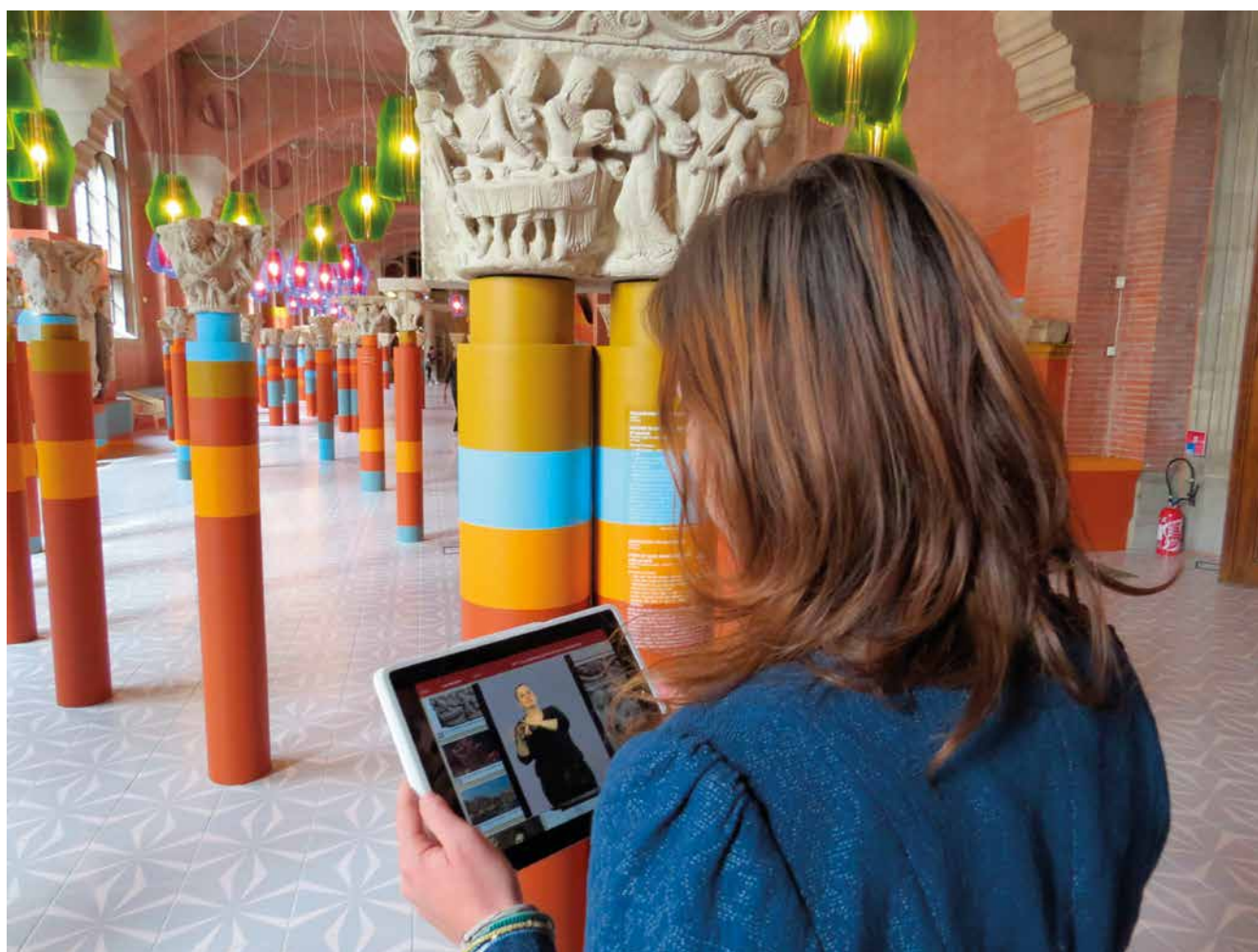
Les personnes en situation de handicap ainsi que les associations, établissements et entreprises œuvrant en leur faveur sont les véritables spécialistes dans ce domaine. Les Augustins s'appuient donc aussi sur leur expertise.

En 2018, ces échanges ont permis de réaliser des actions pilotes. En voici quelques exemples :

In-It (Intimes Itinéraires), « chantiers créatifs »

Tous les vendredis après-midi de l'année scolaire 2017-2018, In-It a réuni des artistes et des adultes en situation de handicap pour des ateliers créatifs. À partir des collections du musée et des lieux, ces activités (dessin, photo, vidéo, sculpture vivante...) encouragent la recherche créative des participants.

« Rendre accessible les collections à tous les publics, c'est le maître mot pour le Musée des Augustins. »



Atelier enfant



Malette découverte



© Ville de Toulouse

« Un autre regard », Association des Mains libres avec les Hôpitaux de Condeau et Marengo et Bipôles 31

Cette association propose à des adultes en situation de handicap psychique de devenir les médiateurs d'un jour pour faire découvrir au public les œuvres des Augustins avec un autre regard. Une restitution publique auprès des visiteurs s'est déroulée le 2 décembre 2018 au musée dans le cadre des Rencontres Ville & Handicap.

Une visite inclusive de l'exposition « Toulouse Renaissance »

Les membres de la Commission Accessibilité pour tous participant aux groupes de travail Ville Inclusive/Ville accessible, travaillent tout au long de l'année en concertation avec la Mairie de Toulouse. Pour célébrer ce partenariat, le Musée des Augustins leur a proposé le 19 juin 2018 une visite inclusive de l'exposition « Toulouse Renaissance ». Une visite extraordinaire où tous et toutes, en situation de handicap ou pas, quel que soit le type de handicap, ont pu découvrir les merveilles de la Renaissance (objets, tableaux, vitraux, sculptures...) dans des conditions d'accessibilité optimales : timing de la visite, interprète en Langue des Signes française, mise à disposition de sièges cannes pliants...

Lycée Les Arènes et lycée Rive Gauche, section d'Arts appliqués

Ces établissements, spécialisés dans les arts graphiques, se sont rapprochés du musée pour proposer un partenariat d'éducation culturelle tout au long de l'année scolaire 2017-2018. En effet, ces lycées d'arts appliqués ont souhaité que des classes d'élèves des sections graphiques aient l'opportunité de travailler dans des conditions réalistes, en répondant à des besoins identifiés par l'équipe du Musée, sur des dispositifs d'aide à la visite et la valorisation des événements proposés. Un échange fructueux pour le musée et ses publics et pour de futurs professionnels en design, sensibilisés aux question du handicap, de l'inclusion et de l'accessibilité.

« Le Musée des Augustins propose une offre culturelle véritablement inclusive. »

Les Rencontres Ville & Handicap au Musée des Augustins

Les Rencontres annuelles Ville & Handicap sont l'occasion de **mettre en valeur les actions des directions de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole** ainsi que des associations partenaires.

Chaque année, le Musée des Augustins s'inscrit dans cet événement en proposant animations, visites et spectacles qui permettent à tous les publics, en situation de handicap ou pas de bénéficier de cette offre, de se **sensibiliser aux questions de handicap et de se rencontrer sur des temps culturels inédits et gratuits**.

En novembre 2018 le musée a proposé une visite, un spectacle et un atelier.

« Les Rencontres
annuelles
Ville & Handicap sont
l'occasion de mettre
en valeur
les actions menées. »

Visite sensorielle en audiodescription

Guidés par la voix mélodieuse d'un guide, les participants sont passés tour à tour **des sons et odeurs du jardin aux collections** de sculptures installées dans différentes salles du couvent et jusqu'aux peintures de l'église. Une occasion à travers ce parcours de toucher des moulages d'œuvres et des matières brutes, d'entendre des sons, de sentir des odeurs naturelles ou artificielles en lien avec les œuvres.

Un clown enquête au musée !

Une visite décalée en famille interprétée en LSF avec Béatrice Forêt. M'zelle Zairline invitait les visiteurs à la suivre au cours d'une enquête artistique et ludique, chaque œuvre la conduisant à créer des saynètes uniques, adaptées aux différents univers.

Des notes en accord

Un événement autour des sensations avec Audrey Irles, violoniste, et Sophie Irles, experte en parfumerie. Admirer, Sentir, Écouter le musée des Augustins proposait une soirée multi sensorielle autour de la Musique, du Parfum et de l'Art : contempler les œuvres d'art, et découvrir le monde de la parfumerie tout en écoutant de la musique.

Objectif : extraire un maximum de plaisir et d'émotion en rapprochant ces trois esthétiques.



© Daniel Martin

Rencontres Ville & Handicap 2018



Les Rencontres Ville & Handicap se sont déroulées du 12 au 25 novembre 2018. **Cette 9^e édition avait pour thème « Ensemble, imaginons demain »**. Ces journées dédiées à l'innovation et à la différence ont été proposées à tous les publics, grands et petits, en situation de handicap ou non. **Au total, ce sont cinq grandes expositions et 56 actions qui ont été proposées partout à Toulouse**, au centre-ville et dans les différents quartiers, dans les salles municipales, sur l'espace public ou encore chez nos partenaires...

En 2018, de nouveaux participants ont rejoint l'événement : la Cité de l'Espace, Tactisens, Tisséo, la librairie l'Ouï-Lire, l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès... mais aussi de nombreuses associations locales et directions de la collectivité.

Cette 9^e édition a vu son public, fidélisé par des événements récurrents proposés par nos partenaires historiques et attiré par les nouveautés, s'élargir à toutes les composantes de la société dans une belle mixité.

11 communes de Toulouse Métropole participaient également sur leurs territoires respectifs.

Enfin ces Rencontres, grâce à la **labellisation ESOF, Euroscience Open Forum 2018**, ont été promues au niveau européen.

Dédiés à tous les publics, spectacles, animations, conférences, expositions ont offert l'occasion de s'émerveiller, d'échanger et de réaliser qu'imaginer demain c'est ouvrir la porte de la découverte et fermer celle des préjugés.



FOCUS

Les Rencontres Ville & Handicap : des jeux, du sport !

Journée d'animations sportives et ludiques pour tous - Complexe sportif Alex Jany

Une journée animée et encadrée, où tout le monde, petits et grands, en situation de handicap ou non, s'est initié aux cycles adaptés, au golf, au patinage sur glace dans une ambiance joyeuse.

Deux journées Ludothèque géante « Jouons ensemble pour découvrir le handicap » - Gymnase de Bagatelle

Dans une belle mixité, les enfants des écoles, des crèches, et des établissements spécialisés ainsi que les familles se sont rencontrés autour de jeux, de courts-métrages, d'ateliers scientifiques ou encore de mini-spectacles adaptés à tous.





CONCLUSION

En concertation avec les membres de la Commission Communale Accessibilité pour Tous et les différentes directions, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole œuvrent au quotidien pour améliorer l'accessibilité :

- des bâtiments à travers l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)
- des logements avec le recensement des logements accessibles et la réalisation d'outils comme le Cahier de préconisations pour l'accessibilité et la qualité d'usage des logements
- de l'information au public grâce au Registre Public d'Accessibilité (RPA)

Le travail de ces différents acteurs est également complété par toutes les actions inclusives qu'ils proposent pour que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier, au même titre que tous les citoyens, de l'ensemble des services proposés par les collectivités.

Objectifs : permettre à tous de pouvoir se déplacer partout dans les meilleures conditions, de profiter de tous les lieux publics, des commerces, des structures sportives et culturelles en toute liberté...

2019 : entre continuité et nouveautés

Des actions concrètes pour aller plus loin vont être mises en place en 2019 :

- 1 – **Renforcer et poursuivre la formation** des agents d'accueil pour une prise en charge adaptée à tous.
- 2 – **Réaliser un Guide handicap**, guide pratique et concret, en collaboration avec les associations et les partenaires de la CAPT pour rassembler en une seule entrée toutes les informations concernant les personnes en situation de handicap sur la ville de Toulouse.
- 3 – **S'engager dans le processus de candidature à la marque Destination pour Tous**, marque d'État attribuée aux villes françaises dont le territoire est adapté et accessible à tous, pour une ville véritablement inclusive.
- 4 – **Aller plus loin dans l'accessibilité numérique** avec le lancement d'un audit accessibilité du site toulouse.fr afin de mesurer son degré de conformité au RGAA (référentiel général d'accessibilité pour les administrations).
- 5 – **Étendre le service Toulouse Connect**, qui permet aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques de contacter les services de la Mairie de Toulouse. À terme, ce sont 30 numéros qui devraient être disponibles, 20 numéros vont donc être ajoutés.
- 6 – **Actualiser le guide d'accessibilité des commerces** et des bonnes pratiques de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Mairie de Toulouse
Direction des Solidarités et de la Cohésion sociale
Domaine Handicap & Accessibilité
Tél. : 05 62 27 62 63

